Appel à projet IFRECOR 2024

Préambule

L'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité (ANCB) a pour mission, au travers de son pôle marin, d'animer et coordonner la mise en œuvre du plan d'action local de l'Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR) en Nouvelle-Calédonie.

Dans le cadre des crédits IFRECOR 2024 alloués par l'Etat, une enveloppe de **4,2 millions** permettra la mise en œuvre d'un projet opérationnel en Nouvelle-Calédonie. L'ANCB lance donc un appel à projets afin de collecter des propositions d'actions. Les actions soumises seront étudiées et sélectionnées par le comité technique IFRECOR-NC. Le(s) projet(s) retenu(s) bénéficiera(-ont) des crédits alloués par l'Etat en 2024.

Table des matières

Préambule 1
Critères d'éligibilité 2
Champs d'actions et thématiques éligibles 2
Montant 2
Temporalité 2
Critères de notation 2
Transversalité 2
Qualité 2
Moyens techniques et financiers 2
Maturité et temporalité 2
Portage 3
Portée du projet 3
Déroulement 3
Calendrier prévisionnel 3
Modalité de soumission 3
ANNEXES 4
Annexe 1 : Cadre logique du DOS 4
Annexe 2 : Thèmes transversaux du 5eme programme d'actions national de l'Ifrecor 7
Annexe 3 : Fiche projet 1

Critères d'éligibilité

Champs d'actions et thématiques éligibles

Les projets éligibles par ce financement devront être cohérents avec :

- Les thèmes et enjeux décrits dans le cadre logique du document d'orientation stratégique (DOS) pour la résilience des récifs et écosystèmes associés (RCEA) (Annexe 1)

- Les thèmes transversaux proposés par le 5e programme d'actions national de l'Ifrecor (Annexe 2)

Montant

Les montants demandés dans le cadre de cet appel à projets ne devront pas dépasser **4,2 millions XPF**. En cas de cofinancement, l'ensemble des financements sollicités et acquis par ailleurs devront être présentés dans le budget du projet.

Temporalité

Les projets présentés devront être prêts pour un **démarrage le plus tôt possible en 2024** et devront **s'achever avant le 30 octobre 2025**.

Critères de notation

Transversalité

Une attention particulière sera portée à l'adéquation des projets avec les objectifs du Document d'Orientation Stratégique (DOS) pour la Résilience des Récifs Coralliens et Ecosystèmes Associés (RCEA) de Nouvelle-Calédonie et aux thèmes transversaux du 5e programme d'actions national de l'Ifrecor. La transversalité du projet sera évaluée sur le nombre de thèmes et d'enjeux du DOS et du 5e programme d'actions National auquel il répond.

Qualité

Une présentation de qualité est attendue avec les objectifs généraux et spécifiques clairement définis. Une méthodologie rigoureuse devra être présentée de manière à expliciter la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet. Enfin, les livrables proposés seront évalués sur leur cohérence avec le besoin de suivi des étapes clés et d'évaluation finale du projet.

Moyens techniques et financiers

Une attention particulière sera portée à la cohérence du budget, des moyens alloués et de la programmation au regard des objectifs et résultats attendus, de la méthodologie et des livrables proposés. Les moyens humains devront permettre de couvrir l'ensemble des compétences et connaissances requises pour la bonne mise en œuvre du projet. La mise en réseau des différents acteurs avec l'équipe projet sera par ailleurs valorisée. Les moyens matériels devront être raisonnablement dimensionnés et cohérent avec les besoins du projet.

Maturité et temporalité

Une attention particulière sera portée sur la maturité du projet et la capacité du porteur à le mettre en œuvre très rapidement et dans le délai impartis.

Portage

Les projets peuvent être porter par une seule structure, néanmoins, les groupements permettant le regroupement de compétences et les collaborations seront favorisés. En cas de co-pilotage du projet une structure référente doit être identifiée.

Portée du projet

La portée du projet sera évaluée sur :
- l'étendu des bénéfices directs ou indirect à l'ensemble du Territoire ;
- l'apport de compétences nouvelles grâce par exemple au transfert compétence entre structures ;
- son impact en termes d'information-sensibilisation auprès du grand public.

Déroulement

Calendrier prévisionnel

PHASES	ECHEANCES
Consultation / Publication de AAP	8 avril 2024
Date limite d'envoi des offres	**29 avril 2024**
Date limite de sélection du projet lauréat	24 mai 2024

Modalité de soumission

La fiche projet fourni en annexe 3 doit être complétée et remise au pôle marin de l'ANCB, par voie électronique à l'adresse **coord.polemarin@ancb.nc**, **adj.polemarin@ancb.nc** et **adj.polemenaces@ancb.nc** au plus tard le **29 avril 2024 à 8h00**.

L'ANCB se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à projet et/ou de le déclarer infructueux.

ANNEXES

Annexe 1 : Cadre logique du DOS

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LA RÉSILIENCE DES RCEA DE NOUVELLE-CALÉDONIE

THÈME 1

Écosystèmes marins et côtiers

Enjeu 1.1 - Les écosystèmes marins

OBJECTIFS LONG TERME

1.1 - 1 **Améliorer les connaissances** sur les RCEA et les espèces emblématiques, les effets du changement climatique sur ces écosystèmes et leur capacité de résilience.

1.1 - 2 **Évaluer et suivre** l'état de santé des RCEA, des espèces emblématiques.

1.1 - 3 **Maintenir les surfaces et la complexité structurelle** des écosystèmes marins (préserver, gérer, restaurer les habitats et les espèces) afin de :

1. garantir leurs relations fonctionnelles fournissant les services écosystémiques aux communautés,

2. soutenir leur pouvoir de séquestration du carbone.

1.1 - 4 **Préserver et renforcer** les populations calédoniennes des espèces marines emblématiques menacées.

Enjeu 1.2 - L'érosion côtière

OBJECTIFS LONG TERME

1.2 - 1 **Améliorer les connaissances** sur les effets du changement climatique en termes d'érosion côtière en Nouvelle-Calédonie et suivre son évolution.

1.2 - 2 **Protéger le littoral** contre l'érosion en améliorant l'état des écosystèmes côtiers (agissant comme une protection naturelle contre les événements climatiques).

THÈME 2

Pressions locales sur les écosystèmes marins

Enjeu 2.1 - L'exploitation des ressources marines

OBJECTIFS LONG TERME

2.1 - 1 Mener des **activités de suivi et de recherche axées sur la gestion** afin d'évaluer :

1. l'état des communautés de poissons, des habitats et des espèces halieutiques cibles,
2. la pression exercée par la pêche,
3. les effets du changement climatique sur la pêche,
4. l'efficacité de la gestion.

2.1 - 2 Tendre vers une **exploitation maîtrisée** des ressources halieutiques et des pratiques de pêche durables afin de réduire leurs impacts directs ou indirects sur les écosystèmes.

Enjeu 2.2 - Les usages en mer

OBJECTIFS LONG TERME

2.2 - 1 **Évaluer et suivre les pressions** liées aux usages en mer.

2.2 - 2 Tendre vers des **pratiques durables et une gestion maîtrisée** des usages en mer afin de réduire leurs impacts directs ou indirects sur les écosystèmes.

Enjeu 2.3 - Les bassins versants

OBJECTIFS LONG TERME

2.3 - 1 **Évaluer les pressions et menaces** liées aux apports terrigènes, les spatialiser et les hiérarchiser. **Améliorer les connaissances** sur l'état des bassins versants et les évolutions attendues en lien avec le changement climatique.

2.3 - 2 **Préserver et restaurer** les bassins versants à grande échelle et promouvoir l'application des meilleures pratiques d'usage et de gestion des espaces et ressources terrestres et dulçaquicoles afin de réduire l'érosion des sols et diminuer la quantité de sédiments et nutriments qui pénètrent dans les eaux du lagon.

THÈME 3

Gouvernance résiliente

Enjeu 3.1 - La gestion adaptative et mutualisée

OBJECTIFS LONG TERME

3.1 - 1 Une **gestion** mieux **coordonnée et mutualisée.**

3.1 - 2 Systématiser la **prise en compte des changements climatiques** dans les documents stratégiques et les plans de gestion.

3.1 - 3 **Développer des outils** d'aide à la gestion et de planification des espaces maritimes, des plans de réaction rapide...

3.1 - 4 **Intégrer les considérations socio-économiques et culturelles** dans la gestion, la planification et les activités relatives aux récifs coralliens et écosystèmes associés.

Enjeu 3.2 - La sensibilisation

OBJECTIF LONG TERME

3.2 - 1 **Sensibiliser la population au changement climatique** et à la **conservation du milieu marin**, et engager le public dans l'adaptation au changement climatique, la conservation et la science participative

Annexe 2 : Thèmes transversaux du 5e programme d'actions national de l'Ifrecor

Thème 1 : MERCI-COR, MÉTHODE POUR ÉVITER, RÉDUIRE ET COMPENSER LES IMPACTS SUR LES RÉCIFS CORALLIENS ET LES ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS ET LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE

AXE : RÉDUIRE LES PRESSIONS ANTHROPIQUES

Dans un contexte d'érosion rapide de la biodiversité, des engagements publics et privés ont été pris pour ralentir, stopper et inverser cette perte (Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, objectif du ZAN (zéro artificialisation nette), Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030). Ces engagements impliquent **une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la conception des projets d'aménagement,** d'urbanisme ou d'infrastructure et des plans, programmes et de la gouvernance dans lesquels ils s'inscrivent. Une des modalités de prise en compte de la biodiversité consiste à **éviter, réduire et, si nécessaire, compenser les impacts négatifs de ces projets** (séquence ERC). C'est dans ce contexte, et afin de mettre en place un cadre de référence de la séquence ERC appliquée aux écosystèmes coralliens, qu'a été développée avec l'appui de l'Ifrecor, la **méthode MERCI-Cor, outil spécifique pour le dimensionnement des mesures compensatoires en milieu corallien.**

Le cinquième programme d'action va permettre (i) d'améliorer l'outil, (ii) de le mettre en ligne, (iii) de l'étendre aux herbiers et aux mangroves et (iv) de former les acteurs des outre-mer à la méthode. Il permettra également de poursuivre les actions d'ingénierie écologique et de solutions fondées sur la nature (aménagement et éco-conceptions supports de biodiversité).

© Sylvain Pioch

Thème 2 : DÉVELOPPEMENT DE MEILLEURES PRATIQUES DE RESTAURATION CORALLIENNE À L'ÉCHELLE DES OUTRE-MER FRANÇAIS

AXE : RÉDUIRE LES PRESSIONS ANTHROPIQUES

AXE : CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR MIEUX GÉRER : OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

Un intérêt croissant pour la restauration récifale est observé, mais cet engouement est à considérer avec précaution. En effet, de nombreuses actions mises en place à l'échelle locale par différents acteurs de la société, sans concertation avec des scientifiques, prônent la restauration corallienne comme la solution aux crises que connaissent les récifs coralliens. Il est ambitieux aujourd'hui de penser pouvoir restaurer un récif corallien dans son état d'avant perturbation. Si la restauration corallienne peut s'avérer intéressante dans certains cas, l'Ifrecor va travailler lors de ce cinquième programme sur :

- le développement d'un système de classification des actions de restauration récifale,
- **la formation des acteurs** œuvrant déjà dans le domaine de la restauration ou ceux souhaitant s'investir dans cette thématique **aux bonnes pratiques de la restauration récifale**.

AGENCE NÉO-CALÉDONIENNE DE LA BIODIVERSITÉ

IFRECOR
INITIATIVE FRANÇAISE POUR LES RÉCIFS CORALLIENS
NOUVELLE-CALÉDONIE

Thème 3 : CLASSIFICATION ET CARTOGRAPHIE DES HABITATS RÉCIFAUX

AXE : CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR MIEUX GÉRER : OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

Classification des habitats

Améliorer, mobiliser et valoriser les connaissances sur la biodiversité est l'un des objectifs de Patrinat (centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel). Un déséquilibre des typologies d'habitats et connaissances associées, existe entre l'Hexagone et les outre-mer et en particulier dans le domaine marin. Afin de réduire les lacunes de connaissances et améliorer leur valorisation, un effort particulier cible désormais la mise à jour ou la réalisation de nouvelles typologies d'habitats marins dans les territoires d'outre-mer.

Les applications découlant de ces typologies d'habitats sont multiples et variées : aide à la prise de décision par les gestionnaires et services de l'état (arrêtés de protection des habitats naturels), liste d'habitats déterminants, Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), cartographies des habitats marins, élaboration de listes rouges d'écosystèmes, évaluation de la sensibilité aux pressions anthropiques, etc.

Le 5ème programme d'action de l'Ifrecor s'attachera à combler ces lacunes en permettant de réaliser/mettre à jour les typologies d'habitats benthiques de tous les territoires d'outre-mer français présentant des récifs coralliens.

Cartographie des habitats

La cartographie est un outil indispensable pour la gestion des territoires. Les échanges d'informations de plus en plus important entre les différents acteurs rendent nécessaire l'harmonisation et la standardisation des cartes réalisées et utilisées par les gestionnaires. L'Ifrecor propose ainsi des guides à l'usage des gestionnaires : l'un sur la cartographie des habitats coralliens[2], l'autre sur les usages et les pressions (en cours).

Ces cartes d'habitats sont un appui pour de nombreux aspects de gestion telle que la planification spatiale et stratégique (gestion des activités, aménagement littoral, délimitation optimale d'aires marines protégées, etc.) ; le soutien à l'utilisation durable des ressources benthiques ; la protection des habitats rares, sensibles et menacés ; l'évaluation de l'importance, de la rareté et de l'étendue des habitats aux échelons local, régional, national et international (liste rouge des écosystèmes).

L'objectif global de l'Ifrecor est de poursuivre la réalisation de cartes d'habitats sur les collectivités d'outre-mer ne disposant pas de cartographie récente.

AGENCE NÉO-CALÉDONIENNE DE LA BIODIVERSITÉ

IFRECOR
INITIATIVE FRANÇAISE POUR LES RÉCIFS CORALLIENS
NOUVELLE-CALÉDONIE

Thème 4 : RENFORCER LA PRÉVENTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES MARINES

AXE : CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR MIEUX GÉRER : OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) figurent parmi les principaux enjeux de la conservation de la biodiversité dans les collectivités d'outre-mer. De nombreuses avancées ont été réalisées ces dernières décennies, pour autant, ces progrès concernent essentiellement les invasions biologiques terrestres. La dimension marine du phénomène étant le plus souvent ignorée. L'importance d'informer et de former le plus en amont possible les acteurs de la mer sur les enjeux des invasions biologiques marines, les mesures de prévention et de surveillance existantes et pouvant être adaptées localement prend alors tout son sens.

L'objectif global est de réduire les risques d'introduction et de propagation d'espèces exotiques envahissantes marines, en formant les gestionnaires, les usagers et les professionnels de la mer aux bonnes pratiques de prévention et de lutte.

2- http://ifrecor-doc.fr/items/show/1649

Thème 5 : LISTES ROUGES

AXE : CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR MIEUX GÉRER : OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

Pour appuyer et orienter les politiques et les stratégies de conservation de la nature, il est important de disposer d'un inventaire scientifique précis des espèces menacées terrestres et marines. C'est l'objectif de la « **Liste rouge des espèces menacées en France** », élaborée en Hexagone et dans les outre-mer, conformément aux critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) reconnus au niveau mondial.

Fondé sur une base scientifique, cet état des lieux permet de mesurer le degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore recensées au niveau du territoire national. Il repose sur l'implication de spécialistes et associe les établissements et les associations qui disposent d'une expertise et de données fiables sur le statut de conservation des espèces.

La Liste rouge nationale se décline en chapitres taxonomiques et géographiques. Son but est de fournir un inventaire de référence sur la situation des espèces en France, pour disposer d'un argumentaire scientifique, identifier les priorités d'actions et appuyer les politiques de conservation de la nature.

Au cours de ce programme d'actions de l'Ifrecor, **un chapitre dédié de la Liste rouge nationale consacré à un groupe d'espèces marines pour une sélection de collectivités d'outre-mer sera produit.**

Dans la même lignée, la **Liste rouge écosystèmes** (LRE) est un outil d'évaluation standardisé qui permet d'identifier les écosystèmes les plus vulnérables pour lesquels des actions urgentes de conservation, voire de restauration, sont nécessaires. Les écosystèmes ciblés sont les mangroves : une **Liste rouge des mangroves et forêts marécageuses des Antilles sera produite ainsi qu'une Liste mangroves du Pacifique** (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna).

AGENCE NÉO-CALÉDONIENNE DE LA BIODIVERSITÉ

IFRECOR
INITIATIVE FRANÇAISE POUR LES RÉCIFS CORALLIENS
NOUVELLE-CALÉDONIE

Thème 6 : LES RÉSEAUX DE SURVEILLANCE

AXE : CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR MIEUX GÉRER : SUIVRE LES ÉCOSYSTÈMES

Réseau de surveillance des récifs coralliens

Le réseau de suivi des récifs coralliens est une activité historique de l'Ifrecor, qui produit tous les 5 ans un bilan de l'état de santé des récifs coralliens et écosystèmes associés français. Consolidé lors du 4ème programme d'actions (2016-2021), le réseau a permis d'établir le dernier bilan en 2020.

La pérennisation des réseaux de suivi, l'amélioration de la collecte des données, le choix des indicateurs pour la production d'un diagnostic sur l'état des récifs en 2026 sont au cœur des actions proposées par le réseau récifs.

Réseau de surveillance des herbiers de phanérogames

À l'échelle des territoires ultramarins français, les surfaces cartographiées d'herbiers marins représentent 0,4 % des surfaces mondiales. Leurs rôles fonctionnels et structurants, ainsi que les nombreux services écosystémiques qu'ils rendent, leur confèrent une grande importance dans les milieux côtiers tropicaux. A la suite d'un premier état des lieux réalisé en 2010, l'Ifrecor a lancé la mise en place d'un réseau d'observation des herbiers de l'outre-mer français lors de son troisième programme d'actions (2011-2015) et cette action se poursuit dans cette nouvelle phase. **Renforcer les outils de suivi des herbiers, développer la bancarisation les données, évaluer l'état des herbiers d'outre-mer et réaliser le rapportage national et enfin communiquer et sensibiliser sur les herbiers d'Outre-mer seront les principales activités mises en œuvre.**

Réseau de surveillance des mangroves

Écosystème remarquable, la mangrove est présente dans tous les territoires tropicaux d'outre-mer[3], excepté à La Réunion. On dénombre entre 40 et 50 espèces des palétuviers dans le monde et une trentaine en outre-mer, qui compte 88 096 ha de mangrove (UICN-France, données 2022) avec la plus grande surface en Guyane, suivie de la Nouvelle-Calédonie, qui représentent à eux deux près de 90 % des surfaces de mangroves des outre-mer français.

Le Pôle-relais zones humides tropicales (PRZHT) est mandaté par l'Ifrecor pour **animer le réseau de surveillance des mangroves.** Le cinquième programme d'actions permettra de mettre à jour l'outil digital ROM (Réseau d'Observation et d'aide à la gestion des Mangroves), de collecter et analyser les résultats pour chaque territoire, de mettre à jour les indicateurs et la cartographie harmonisée de mangroves des outre-mer, afin de **rendre compte de l'état des mangroves et diffuser les bonnes pratiques de gestion.**

3 - En Polynésie Française, la mangrove a été introduite en 1930.

Thème 7 : VALEUR SOCIOÉCONOMIQUE DES RÉCIFS CORALLIENS, HERBIERS ET MANGROVES

AXE : CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR MIEUX GÉRER

Lors du 3ème programme d'actions (2011-2015), les travaux de l'Ifrecor ont conduit à la publication, en 2016, d'un rapport sur la valeur économique des services rendus par les récifs coralliens et herbiers marins et mangroves des outre-mer français : tourisme bleu, pêche récifale, protection côtière, séquestration du CO_2, etc. Ces travaux ont montré que ces écosystèmes contribuent chaque année à hauteur de 1,3 milliard d'euros aux économies de neuf collectivités d'outre-mer.

Pour son 5ème programme d'actions (2022-2026), l'Ifrecor prévoit d'actualiser ces données en se rapprochant du programme EFESE (évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques), porté par le ministère chargé de l'environnement.

Annexe 3 : Fiche projet

Table des matières

Intitulé du Projet : 2
Porteur de Projet : 2
La structure référente 2
Le Responsable du projet 2
Champs d'actions – Thématiques 2
Description du projet 3
Contexte et enjeux 3
Objectifs 3
Résultats attendus 3
Description des actions 4
Moyens techniques mobilisés 4
Livrables 4
Planning prévisionnel 5
Budget détaillé du projet 5
Communication et valorisation 6
Structure(s) partenaire(s) 6

Intitulé du Projet :

Porteur de Projet :

La structure référente

Type de structure :
Nom de la structure :
Représentant légal (Nom-Prénom) :
Adresse postale :
Site internet :

Le Responsable du projet

NOM Prénom :
Fonction :
Téléphone :
Courriel :

Champs d'actions – Thématiques

/ Document d'Orientation Stratégique (DOS) pour la Résilience des Récifs Coralliens et Ecosystèmes Associés (RCEA) de Nouvelle-Calédonie et thèmes transversaux du 5e programme d'actions national de l'Ifrecor

Montant et taux de subvention demandée (en XPF)

Description du projet

Contexte et enjeux

Objectifs

Résultats attendus

Description des actions

Expliquer en quoi les actions du projet répondent aux enjeux

Moyens techniques mobilisés

Présenter ici les moyens matériels et humains qui seront utilisés pour la mise en œuvre des actions. Préciser les rôles et compétences de l'ensemble des ressources humaines mobilisées (réseaux d'acteurs compris)

Livrables

Préciser les livrables permettant le suivi et l'évaluation finale du projet…
A noter qu'une synthèse Grand Public des résultats du projet (avec PAO) devra être comprise dans les livrables finaux

Planning prévisionnel

Préciser les étapes clés du projet et leurs échéances

Budget détaillé du projet

Détailler les dépenses pour une bonne compréhension de l'utilisation des fonds alloués

Nature des dépenses	Montant (XPF)	Nature des recettes	Montant (XPF)
Dépenses directes liées au projet		**Recettes**	
Charges de personnels		**Subventions déjà obtenues**	
Sous-traitance			
Mission, déplacement			
		Autres produits	
Communication			
Autres (location…)			
Dépenses d'investissement		**Autofinancement**	
Dépenses indirectes liées au projet		**Montant sollicité à l'IFRECOR**	
Frais de gestion			
TOTAL dépenses		**TOTAL recette**	

Communication et valorisation

Décrire ici les actions de communication et de valorisation des résultats du projet

Structure(s) partenaire(s)

Le cas échéant, indiquer ici le(s) Nom(s) et Rôles de(s) la/les structure(s) partenaire(s)

L'ANCB se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à projet et/ou de le déclarer infructueux.